



## Sommaire

Projet New Orléans.....	1
Votre Unité.....	2

Un parc immobilier en mutation sur Orléans, un territoire qui bouge....

## Projet New Orléans

### Le contexte :

Le parc immobilier d'Orange sur l'agglomération d'Orléans se compose de 42 000 m<sup>2</sup> de surfaces immobilières. Parmi elles, quatre sites (Turbat, Fleury les Aubrais (bat A, B et C), Vignat, Grenier à Sel) représentent 34 000 m<sup>2</sup> de surfaces brutes.

Plus de 900 salariés Orange travaillent sur l'agglomération orléanaise, dans une grande diversité de métiers.

Les immeubles ont besoin de rénovation mais aussi de travaux pour adapter les environnements de travail à l'évolution des métiers (travail en mode projet, développement du nomadisme...). L'adaptation du parc actuel représente un budget conséquent et ne permettra pas d'offrir une solution correspondant parfaitement aux besoins.



### Le projet :

Le nouveau site Orange s'inscrit dans le projet Interives d'Orléans Métropole, au nord d'Orléans. Il sera constitué d'un ensemble immobilier, certifié NF Haute Qualité Environnementale, composé de deux bâtiments reliés par un hall traversant :

- une surface de 6500 m<sup>2</sup>
- 2 niveaux de parkings en sous-sol pour 200 places de parkings minimum, 20 places deux roues et 50 pour vélos.
- un cadre de travail avec des espaces verts

Ce projet se décomposera en deux chantiers immobiliers :

- 1-New Orléans sera un site à construire de 6500m<sup>2</sup> et accueillera 470 salariés
- 2- Fleury les Aubrais Bat B sera un immeuble à réaménager pour les activités de production et tertiaires et concernera 95 personnes.

L'échéance est à 2021



### La création de 3 comités :

Le comité stratégique décline la stratégie

- Prise de décisions stratégiques
- Suivi avancement global du projet
- Suivi du déroulement des préconisations
- Invitations selon les sujets des DUOs en fonction des besoins

Le comité de Pilotage décline l'expertise

- Prépare les dossiers pour arbitrage en comité stratégique
- Expertise : Communication,  
Relations sociales,  
DISU, DIG , DTSI  
Environnement du travail  
Sécurité

Le Comité résidents décline la proximité :

- Correspondants du projet pour les unités embarquées dans le PSDI
- Assure l'écoute et la communication auprès des futurs résidents
- Structure la démarche au sein des différentes unités

## Retour de la CFE-CGC

La consultation en instance CE était basée sur la prise à bail de cette localisation. Sur le fond du dossier, la CFE CGC Orange s'est positionnée favorablement concernant ce projet immobilier d'envergure. Néanmoins nous resterons vigilants tout au long du processus de consultation et notamment sur l'aspect des conditions de travail.

## Votre unité

**DOMP** : Le projet Ancre Territorial

Ce projet qui vise à « renforcer les DO afin de consolider l'ancrage territorial de l'Entreprise » risque de percuter l'activité des salariés de la DOMP. Sont le plus souvent exprimés :

- Le risque de déséquilibre dans les nominations entre la DO Ouest et la DO Normandie Centre

- Un centre de décision qui se déporterait à Rennes, avec un impact sur les déplacements
- Le risque d'un temps 2 de cette réorganisation qui se répercutera sur l'ensemble des canaux.

Dans ce contexte une déclaration préalable a été exprimée à l'ouverture du CHSCT :

« Notre ambition n'est pas de remettre en cause le principe même du projet, lequel a trait à la nécessaire agilité de l'entreprise. Cependant des inquiétudes des salariés demeurent sur les impacts opérationnels de ce projet sur

- Le choix du siège à Rennes et ses conséquences.....
- Le critère géographique du choix des prochains directeurs
- Des trajets rallongés dans les activités et les réunions si Rennes devient cœur de décision
- Et surtout sur les redécoupages d'activités à venir en Temps 2 du projet, lesquels ne sont pas décrits ni accompagnés à date.

En conséquence il nous semble important d'avoir une approche pragmatique du sujet pour sécuriser les risques Psycho Sociaux inhérents à ce type de projets. Nous considérons qu'à date le dispositif d'accompagnement reste à sécuriser. Nous souscrivons à la proposition d'un CHSCT commun avec la DOO pour appréhender les mesures optimales d'information et d'accompagnement du projet »

Au cours de l'instance le DRH NC s'est appliqué à apporter des garanties sur l'équilibre des centres de décision et l'attachement de l'entreprise à assurer des modes de fonctionnement agiles et de proximité.

Sur la base de ces engagements nous avons apporté un avis favorable à ce projet. Nous veillerons au respect de ces derniers tout au long de la mandature.

Vos représentants  
CFE-CGC Orange  
au CE NOC

### Élus

- Eric Picot SCO
- Cécile Lugo PME
- Florence Le Lepvrier AD
- Martial Lageon AGPRO

### Représentant syndical

- Eddy Jegou

### Commissions

- Activités Sociales et Culturelles : Sophie Chaplain – Brice Imbert
- Économique et Évolution des marchés : Eric Picot
- Égalité Pro & Handicap : Isabelle Rossolin
- Emploi Métiers & Formation : Laurent Delavigne
- Logement : Martial Lageon
- Marchés : Eddy Jegou



Retrouvez ce compte-rendu et  
les publications de votre établissement :  
<https://www.cfecgc-orange.org/do-nc/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](https://bit.ly/annuaireCFECCG)

